

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER – BISKRA
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DE LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS



Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de master
académique

Option :

La méthode des oppositions phonologiques comme outil pédagogique pour
l'amélioration de la prononciation des consonnes du FLE.

Cas : les apprenants de la 4^{ème} année primaire de l'école kobsi Moubarek,
Bouchagroune

Dirigé par :

M^{me} ZERARI Siham

présenté par :

GUERFI Lobna

Année universitaire
2016 / 2017

REMERCIEMENT

Tout d'abord, je tiens à remercier « Allah » le tout puissant de m'avoir donnée la grande patience tout au long de travail et m'a guidée sur le bon chemin.

Ensuite, je remercie infiniment avec toute ma profonde gratitude M^{me}. ZERARI Siham, mon encadreur de recherche à accepter de diriger mon mémoire; pour ses orientations, sa patience avec moi, le savoir faire, ses remarques, son encouragement et sa gentillesse durant tout au long de mon mémoire.

Je remercie sincèrement les membres du jury d'avoir bien voulu accepter d'évaluer d'être faisant partie de la commission d'examineur.

Mes remerciements vont directement à tous les enseignants de l'école où j'ai réalisé mon expérimentation, surtout l'enseignante de la classe expérimentée et le directeur de l'école Kobsi Moubarek à Bouchagroune, pour leur soutien et leur encouragement qu'ils m'ont apportés pendant l'expérimentation.

Je remercie également mes professeurs de français, spécialement notre chef de département des langues étrangères M. Ben Saleh et notre chef de filière du français M. KHIDER Salim, pour leurs orientations, leurs encouragements et leurs réserves pour nous.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont aidée, soit de pré ou de loin pour la réalisation de ce modeste travail.

Merci à tous

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail de recherche à :

A mes chers parents, qui m'ont encouragée à aller de l'avant et qui ont toujours été là pour moi.

A mon cher frère « Mohamed », pour son soutien morale.

A ma grande famille : mes oncles, mes tantes « Hamida », « Zahia » et leurs filles « Salima, Fatma Zohra, Souad et Fatoma ».

A mes meilleurs amies qui ont toujours été au près de moi « Fatima, Lamia, Nabiha, Sanaa... ».

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

CHAPITRE THÉORIQUE: PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE

FRANÇAISE

Introduction.....	12
I- Phonétique	12
1- Définition des concepts fondamentaux.....	12
1-1 Le crible phonologique.....	12
1-2 La discrimination auditive.....	13
1-3 Le phonème.....	13
1-4 La paire minimale.....	14
1-5 Le trait distinctif.....	14
2- Système phonétique du français et de l'arabe : comparaison des deux langues.....	15
2-1 Le système phonétique de la langue française.....	15
2-1-1 Les critères du classement vocalique.....	15
2-1-1-1 L'oralité/ la nasalité.....	15
2-1-1-2 L'arrondissement/Le non-arrondissement.....	15
2-1-1-3 Fermée/Ouverte.....	15
2-1-1-4 Antérieure/Postérieure.....	15
2-1-2 Les critères du classement consonantique.....	16
2-1-2-1 Le mode d'articulation.....	16
2-1-2-2 Le lieu d'articulation.....	17
2-1-3 Les semi-consonnes (semi-voyelles).....	18
2-2 Le système phonétique de la langue arabe.....	19
2-2-1 Les critères consonantiques de l'arabe.....	19
2-2-2 Les critères vocaliques de l'arabe.....	21
2-3 La comparaison des deux systèmes phonologiques les deux langues.....	22
3- La phonétique corrective en classe de langue.....	22
4- Les différentes méthodes de correction phonétique.....	23
4-1 La méthode articulatoire.....	23

4-2	La méthode verbo-tonale.....	23
4-3	La méthode des oppositions phonologiques.....	24
4-4	La méthode comparatiste.....	24
5-	Comment enseigner la phonétique à l'école primaire.....	25
II	La phonologie.....	26
1-	L'enseignement phonologique dans l'actualité.....	26
2-	Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures.....	26
3-	La phonologie : une phonétique fonctionnelle.....	27
4-	Commutation et opposition phonologique.....	27
5-	Les phonèmes du français.....	27
5-1	Les phonèmes et variantes.....	27
5-2	Le système des phonèmes, valeurs oppositives et traits distinctifs.....	28
6-	Les consonnes du FLE.....	28
6-1	Les consonnes et leur variabilité.....	28
6-2	Oppositions consonantiques.....	29
6-3	L'assimilation consonantique.....	29
	Conclusion.....	30
	CHAPITRE PRATIQUE : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	
	Introduction.....	33
1-	Description du terrain.....	33
2-	Les objectifs de l'expérimentation.....	34
3-	Description du corpus.....	34
4-	Description de l'échantillon.....	35
5-	Le déroulement de l'expérimentation.....	35
6-	Analyse et interprétation des résultats	38
6-1	La présentation et l'analyse des résultats.....	38
6-1-1	La première séance (pré-test).....	38
6-1-2	La deuxième séance (test)	41

6-1-3 La troisième séance (post-test).....	43
7- Étude comparative entre les deux séances (test et post-test)...	45
8- La comparaison le niveau de la prononciation des apprenants des deux séances (test et post-test).....	48
Conclusion.....	51
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	53
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56
ANNEXE	

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans l'enseignement/apprentissage du FLE, apprendre à prononcer une langue étrangère ; c'est accepter de nouveaux changements des mouvements articulatoires qui ont été auparavant inconscients et spontanés, ainsi que des nouvelles habitudes rythmiques ; accepter un rythme différent de celui de la langue maternelle. Ces changements permettent aux apprenants d'avoir le plaisir à communiquer correctement.

Dans ce cas, les difficultés soulevées au niveau de l'apprentissage de la prononciation d'une langue étrangère, en particulier le français, relève de notre langue maternelle qui se prononce différemment que le français langue étrangère et ce qui va influencer négativement la perception et la production de cette langue. C'est pour cela, la maîtrise d'une langue étrangère nécessite les compétences non seulement linguistiques mais aussi articulatoires, ce qui va permettre chez les apprenants de pouvoir s'exprimer dans des situations de communication réelle.

Le président BOUTEFLIKA. A déclare à ce propos dans son discours au sujet de l'enseignement des langues étrangères : « *la maîtrise des langues étrangères est devenue incontournable. Apprendre aux élèves, dès leur plus jeune âge, une ou deux autres langues de grande diffusion, c'est les doter des atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain* »² ; l'apprentissage des langues étrangères, c'est un savoir dont on use non seulement dans le cadre scolaire, mais permet à l'apprenant d'avoir la volonté d'ouverture vers un monde autre que le sien.

La prononciation est une étape essentielle pour un apprenant lorsqu'il atteint l'âge où il commence à prononcer des sons nouveaux ou bien il apprend des mots étrangers. Mais, la majorité des apprenants rencontrent certains problèmes au moment de la prononciation des éléments phoniques du français. Parmi ces problèmes, nous trouvons le problème de l'influence du système phonologique de la langue maternelle ; cette influence peut entraver une interprétation phonologique inexacte, puisqu'ils passent par le crible phonologique de la langue maternelle ce qui est évident.

Afin de remédier les lacunes des apprenants, certains didacticiens ont intégrés quelques méthodes dès l'école primaire, afin de corriger certaines erreurs commises. Parmi ces méthodes, nous proposons la méthode des oppositions phonologiques pour l'amélioration

² GHEMRI Djamila, La prononciation : un outil d'apprentissage de la lecture, mémoire de master, université M^{ed} khider- Biskra, 2015/2016, p. 09.

de la prononciation des consonnes proches. Cas : des apprenants de 4^{ème} année primaire. A ce propos, nous allons traiter ce problème en choisissant la discrimination auditive comme moyen de correction phonétique selon le type d'erreur commise.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la phonétique et la phonologie, étant donné que se sont les deux domaines qui s'intéressent aux sons du langage et qui jouent un rôle primordial dans la communication car, elles permettent à l'apprenant de comprendre mais aussi de se faire comprendre. Ainsi, nous mettons l'accent sur l'aspect de la prononciation des consonnes proches en tant qu'il y a un problème de confusion entre les sons de la langue étrangère et la langue maternelle.

L'idée de ce choix vient à travers l'étude des différentes méthodes de correction phonétique en classe. Ce sont des méthodes qui servent à corriger le problème de la prononciation. A ce propos, nous proposons la méthode des oppositions phonologiques, étant donné que nous avons relevé une très grande défaillance du niveau de la prononciation ; certains apprenants n'arrivent pas à distinguer entre les sons, spécialement les consonnes proches du système phonologique arabe, et ce qui a engendré une confusion entre les consonnes. Donc, cette méthode est considérée comme un modèle pertinent pour remédier ce problème de la confusion.

Dans ce fait, notre recherche s'organise autour de la problématique suivante : comment la méthode des oppositions phonologiques pourrait-elle corriger les erreurs de la prononciation des consonnes. Cas : des apprenants de 4^{ème} année primaire ?

Afin de répondre à cette problématique, nous avons émis les hypothèses suivantes :

1. Le classement des phonèmes selon les traits distinctifs permettrait la mémorisation des phonèmes en opposition.
2. Les exercices de discrimination des phonèmes pourraient détecter les oppositions des sons et plus précisément des consonnes.

C'est pourquoi, le but d'étudier ce problème est : tout d'abord, de mettre l'accent sur les causes pour proposer des solutions aux erreurs commises lors de la prononciation des consonnes en utilisant un outil de la correction phonétique. Ces erreurs sont le point de départ qui guident les apprenants de bien prononcer et de s'exprimer à l'oral. Ensuite, notre second objectif est de discriminer les phonèmes proches pour mieux lire et mieux

orthographier. Enfin, c'est de corriger les confusions auditives entre les consonnes. Sachant que le traitement de ce problème va permettre à travers les exercices de discrimination auditive.

Notre corpus d'étude se focalise sur des exercices de discrimination auditive, grâce auxquels nous allons travailler avec les apprenants de 4^{ème} primaire de l'école « Kobsi Moubarek » à Bouchagroune, étant donné que cette phase de scolarisation est une phase importante pour la maîtrise des sons.

Notre étude se base sur une méthode expérimentale, par laquelle nous allons vérifier les lacunes confrontées pour pouvoir remédier par des exercices ce que nous allons leur proposer lors des différentes séances.

Ce travail s'articulera en deux chapitres : l'un théorique et l'autre pratique.

Le chapitre théorique comporte deux sections : la première section relève de la phonétique et qui sera consacrée à proposer les définitions des concepts fondamentaux relevant de la phonétique, pour décrire le système phonétique français comparé à celui de l'arabe et de relever la différenciation entre les deux. Puis, de définir la phonétique corrective en classe de langue comme méthode de correction phonétique.

La deuxième section est consacrée à la phonologie où nous allons aborder l'enseignement de la phonologie dans l'actualité, la phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures. Puis, la phonologie comme une phonétique fonctionnelle, la commutation et l'opposition phonologique, les phonèmes du français, les consonnes du FLE.

Le chapitre pratique qui se focalise sur l'expérimentation, où nous allons analyser et interpréter les exercices qui relèvent de notre corpus d'étude et qui sont destinés aux apprenants de la 4^{ème} année primaire. Ce sont des exercices de discrimination et d'identification les erreurs commises des apprenants. Ainsi, ils peuvent comparer la L2 avec L1.

CHAPITRE THÉORIQUE :

Phonétique et phonologie française

Introduction :

La phonétique et la phonologie sont considérées comme deux préoccupations fondamentales du processus d'enseignement/apprentissage du FLE. Car, ce sont deux domaines de la linguistique qui se complètent, et s'intéressent à l'aspect sonore de la langue. Le phonéticien identifie et décrit expérimentalement les caractéristiques des sons de la parole au moyen de divers appareils. Le phonologue construit un modèle permettant de comprendre le fonctionnement des sons de la langue.

A ce propos, dans ce chapitre nous allons diviser notre travail en deux sections. La première section contient les éléments qui ont une relation avec la phonétique. La deuxième section contient les éléments phonologiques.

Pour la première section, nous exploitons d'abord, quelques concepts théoriques qui relèvent du crible phonologique, la discrimination auditive, phonème, paire-minimale, trait-distinctif. Puis, voir le système phonétique du français et de l'arabe et la comparaison des deux langues. Par la suite, la phonétique corrective en classe de langue. Et enfin, les différentes méthodes de correction phonétique.

Pour la deuxième section, nous allons voir tout d'abord, l'enseignement de la phonologie dans l'actualité. Ensuite, la phonologie du français : usages, variétés et structures. Puis, la phonologie comme une phonétique fonctionnelle. En plus, la commutation et l'opposition phonologique. Puis, les phonèmes et les variantes. Et enfin, les consonnes du FLE.

I- La phonétique :

1- Définition des concepts fondamentaux :

1-1 Le crible phonologique :

POLIVANOV et TROUBETZKOY abordent la notion de crible phonologique comme système phonologique de la langue maternelle, qui perturbe l'identification et l'articulation des sons d'une langue étrangère. Selon TROUBETZKOY :

« L'homme s'approprie le système de sa langue maternelle. Mais s'il entend parler une autre langue, il emploie involontairement pour l'analyse de ce qu'il entend le "crible phonologique" de sa langue maternelle qui lui est familier. Et comme ce crible ne convient pas pour la langue étrangère entendue, il se produit de nombreuses erreurs et incompréhensions. Les sons de la langue étrangère

reçoivent une interprétation phonologiquement inexacte, puisqu' on les fait passer par le "crible phonologique" de sa propre langue »³

Il s'agit de percevoir les sons d'une langue étrangère par le filtre de la langue maternelle qui est le crible phonologique.

1-2 La discrimination auditive :

Cette notion désigne la distinction que fait l'oreille entre deux sons différents. A ce propos, CUQ Jean Pierre a défini la notion de discrimination comme: « *La discrimination est la perception distinctive de phonèmes ou de graphèmes* »⁴. Discriminer auditivement, c'est percevoir la différence entre deux phonèmes ou graphèmes bien distincts, c'est le cas du [s] et [z] par exemple.

Ainsi, nous tirons la définition de ce concept d'un cours de phonétique où la discrimination est expliquée comme suit :

« *Au début d'apprentissage d'une langue étrangère, nous appliquons des exercices relevant de la méthode des oppositions phonologiques. Puis, dès que les apprenants commencent à faire la distinction en continuant à les utiliser, mais cette fois-ci pour renforcer la distinction entre les sons, par exemple : brise/prise* ».⁵

Autrement dit, ce sont des exercices de correction phonétique qui permettent de détecter les sons malentendants chez les apprenants. Par exemple, pour les apprenants arabophones qui ont du mal à prononcer le son [p] par rapport au [b]. S'ils prononcent **brise** au lieu de **prise**, c'est peut-être parce qu'ils n'entendent pas la différence qui relève de la vibration des cordes vocales.

1-3 Le phonème :

C'est une unité phonologique minimale qui peut opposer à une autre unité par une signification différente, par exemple : le phonème /p/ peut opposer le phonème /b/. DUBOIS a défini le terme phonème comme : « *le phonème est l'élément minimal, non segmentable, de la représentation phonologique d'un énoncé dont la nature est déterminée par un ensemble de traits distinctifs* »⁶ ; il s'agit d'un segment phonique caractérisé par des traits distinctifs.

1-4 La Paire minimale:

⁴ CUQ J,P , Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, éd : CLE international, Paris, 2003, p. 74.

⁵ Un cours présenté par M. ZERARI, Siham, Le module : La phonétique, Master 1, 2015/2016, université M^{ed} Khider, Biskra.

⁶ DUBOIS Jean et all, Dictionnaire de linguistique, éd : Larousse, Paris, 2002, p. 359.

C'est une opposition phonologique de deux mots qui ne se différencie que par un seul phonème, exemple : peau/ beau. A ce propos, GUILBAULT Christian a défini ce concept comme :

*« Nous appelons une **paire minimale**, une paire de mots dont le signifiant ne diffère que par un phonème, et le signifié est différent. Dès que nous trouvons une paire minimale, il nous est possible d'affirmer que nous avons des phonèmes, et non seulement des sons dans une langue particulière »⁷*

Il s'agit donc d'une paire de mots qui s'opposent et se distinguent dans la langue par une seule différence phonique qui est le phonème.

1-5 Le Trait distinctif :

Cette notion désigne la distinction de deux phonèmes par un trait articulatoire, soit pour les voyelles (labialité, antériorité, aperture et nasalité), soit pour les consonnes ; les modes d'articulation ou le lieu d'articulation. A ce propos, HANOCQ Marie définit cette notion comme :

« C'est l'utilisation de certains traits articulatoires pour comparer le phonème qui se différencie par la présence (voisement) ou absence de vibration des cordes vocales, voile du palais abaissé (nasalisation) ou relevé. Ces traits permettent l'identification et la discrimination des sons du langage. Le cas du /s/ et /z/ ; le premier est sourd et le deuxième est sonore. »⁸

Il s'agit de distinguer deux phonèmes par leur trait distinctif qui les différencie, par exemple :

[s]	Consonne fricative, dorso-alvéolaire, sourd
[z]	Consonne fricative, dorso-alvéolaire, sonore

2-Système phonétique du français et de l'arabe : comparaison des deux langues :

2-1 Le système phonétique de la langue française :

Le système phonétique du français se compose de 36 sons ; nous trouvons 16 voyelles (12 voyelles orales et 04 voyelles nasales), 18 consonnes et 03 semi-consonnes (ou semi-voyelles).

⁷ GUILBAULT Christian, Introduction à la linguistique : notion de phonème, tiré d'un site : http://www.sfu.ca/fren270/phonologie/page4_2.html, consulté le 24/02/2017.

⁸ HANOCQ Marie A., Discrimination auditive, éd : Gai Savoir, Belgique, 2003, p.01.

2-1-1 Les critères du classement vocalique :

2-1-1-1 L'oralité/la nasalité :

A- Les voyelles orales :

Se sont des voyelles qui se prononcent avec le voile du palais relevé pour fermer l'accès entre la cavité nasale et la cavité buccale, et qui présente toute les voyelles orales.

B- Les voyelles nasales :

Se sont des voyelles qui se prononcent avec le voile du palais abaissé, et qui laisse passer l'air par la cavité buccale et par la cavité nasale, exemple : /ã/, /ẽ/, /õ/, /œ/.

2-1-1-2 L'arrondissement :

Pour les voyelles arrondies, les lèvres sont arrondies et projetées en avant, exemple : [y]. Pour les voyelles non-arrondies, les lèvres sont écartées, exemple : [i].

2-1-1-3 Fermée/Ouverte :

A- Les voyelles fermées :

La langue s'élève et se qui va créer un rétrécissement de la cavité buccale, exemple : [u].

B- Les voyelles ouvertes :

La langue est en repos ou peu élevé et il y a une aperture dans la cavité buccale, exemple : [a].

2-1-1-4 Antérieure/Postérieure :

A- Les voyelles antérieures (aigues) :

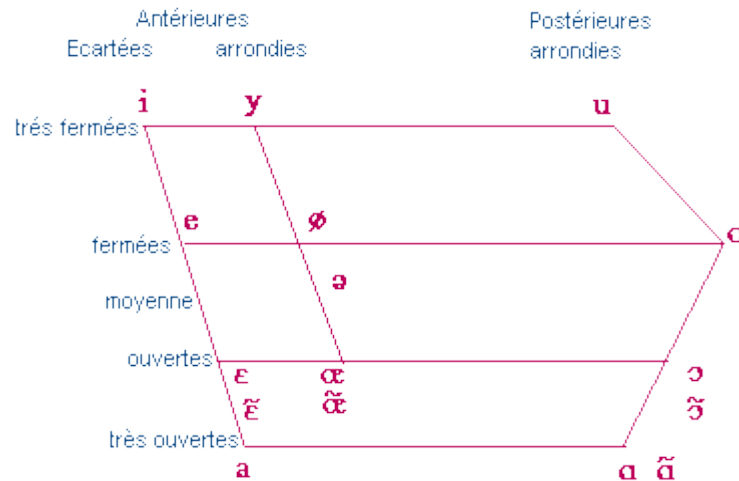
C'est le cas où la langue se déplace vers l'avant de la cavité buccale, exemple : [e], [a].

B- Les voyelles postérieures (graves) :

Le dos de la langue se masse dans l'arrière de la cavité buccale, exemple : [o], [u].

Nous résumons les points précédents par le schéma suivant⁹

⁹ <http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>, consulté le 14/12/2016.



Le schéma n°1 : le trapèze vocalique des voyelles françaises

2-1-2 Les critères du classement consonantiques:

Le système consonantique du français comporte 18 consonnes qui distinguent selon leur mode d'articulation et leur lieu d'articulation :

2-1-2-1 Le mode d'articulation :

C'est la manière de l'expiration de l'air des poumons qui se dirige vers l'extérieur, nous trouvons 06 critères :

A- L'occlusivité :

Lorsque le passage de l'air est bloqué par une occlusion momentanée au niveau de la glotte, nous obtenons les voyelles suivantes : /p/, /t/, /k/, /b/, /d/, /g/.

B- La constrictivité :

Lorsque le passage de l'air est rétréci par un resserrement (constriction) du passage de l'air, nous aurons les consonnes suivantes : /f/, /v/, /s/, /z/, /ʒ/, /ʃ/, /R/ et 1 liquide : /L/

C- La nasalité :

Lorsque le voile du palais est abaissé, ce qui permet à l'air expiré de passer également par les fosses nasales, nous trouvons les 4 consonnes en français : /m/, /n/, /ɲ/, et la consonne /ŋ/ empruntée à l'anglais.

D- L'oralité :

C'est le voile du palais est relevé, ce qui permet à l'air de passer donc uniquement par la cavité buccale, nous trouvons les 14 consonnes en français : /p/, /b/, /t/, /d/, /k/, /g/, /f/, /n/, /s/, /z/, /ʃ/, /ʒ/, /ʁ/, /L/.

E- Le voisement (sonore) :

C'est l'intervention des cordes vocales en créant une vibration au niveau du larynx, nous trouvons 12 consonnes en français : /b/, /d/, /g/, /m/, /n/, /v/, /z/, /ʒ/, /ʁ/, /L/, /ɲ/

E- Le non-voisement (sourde) :

C'est l'absence de la vibration des cordes vocales, nous trouvons 6 consonnes en français : /p/, /t/, /k/, /f/, /s/, /ʃ/.

2-1-2-2 Le lieu d'articulation :

C'est là où se réalise l'articulation des différents sons de la langue par les combinaisons de deux organes articulatoires qui se mettent en contact un organe mobile avec un organe non-mobile :

- Les organes mobiles : la langue ; la pointe de la langue (apicale), le dos de la langue (dorsale), la luette (uvulaire) et les lèvres (labiales).
- Les organes non-mobiles : les dents (dentales), le palais (palatal).

Nous résumons les points d'articulation dans le tableau suivant ¹⁰

CONSONNES	bi-labiale	labio-dentale	apico-dentale	apico-alvéolaire	pré-dorso-alvéolaire	pré-dorso-palatale	dorso-palatale	dorso-vélaire	Uvulaire
occlusive sourde	<u>p</u>		<u>t</u>					<u>k</u>	
occlusive sonore	<u>b</u>		<u>d</u>					<u>g</u>	
Nasale	<u>m</u>		<u>n</u>				<u>ɲ</u>	<u>ŋ</u>	
fricative sourde		<u>f</u>			<u>s</u>	<u>ʃ</u>			
fricative sonore		<u>v</u>			<u>z</u>	<u>ʒ</u>			<u>ʁ</u>
latérale sonore				<u>l</u>					

¹⁰ www.projet-pfc.net/le-français-explique/prononciation.html, consulté le 20/01/2017.

Le tableau n°1 : les consonnes du français et leur mode d'articulation

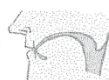
2-1-3 Les semi-consonnes (ou semi-voyelles) :

Dans certaines langues, il est nécessaire de trouver deux sons qui se groupent en une seule émission de voix : cela s'appelle une diphtongue (double son). Alors que, pour le français moderne qui ne possède plus le diphtongue, mais il a gardé trois phonèmes [j], [ɥ], [w], qui sont nécessaires pour la langue française, nous appelons les semi-voyelles ou semi-consonnes. LÉON Pierre et Monique les définissent comme suit :

« Les semi-consonnes ou semi-voyelles, se sont les 03 sons (phones) [j], [ɥ], [w] dont l'articulation est plus fermée que celle des voyelles [i], [y], [u] qui leur correspondent. Elles ne sont pas aussi ouvertes que ces voyelles, mais elles ne sont pas non plus aussi fermées que les consonnes constrictives dont elles ont un peu les bruits de friction. Elles apparaissent lorsque [i], [y], [u] sont suivies d'une autre voyelle : yod [j] est un [i] très fermé, médio-palatal, exemple : pied [pje]/ ué [ɥ] est un [y] très fermé, dont l'articulation est plus vocalique que celle du yod et s'en différencie par la labialité (les lèvres sont avancées) exemple : lui [lɥi]/ oué [w] est un [u] très fermé, postérieur, labiale, exemple : louis [lwi] »¹¹

Se sont des sons qui s'articulent comme des consonnes mais ils ont les caractéristiques des voyelles, 03 semi-voyelles qui correspondent aux 03 autres voyelles. Nous résumons les trois semi-voyelles (semi-consonnes) dans ce schéma suivant¹²

i [i] / u [y] / ou [u]



[i] : langue contre les dents du bas, lèvres très tirées.



[y] : langue contre les dents du bas, lèvres très arrondies.



[u] : langue très en arrière, lèvres très arrondies.



¹¹ LÉON Pierre et p. 27.

¹² GIOIELLA Ma Pourquoi ?, les m décembre 2013, ti <https://portail.umc2013.Atelier.Tra>

l Colin, paris, 2004,

? Comment ? versité de Mons, 12

rs_FLE

Le schéma n°2 : traits phonétiques articulatoires des semi-voyelles.

2-2 Le système phonétique de la langue arabe :

Le système phonétique de l'arabe se compose de 03 voyelles et 28 consonnes.

2-2-1 Les critères consonantiques de l'arabe :

Les consonnes sont caractérisées par leurs richesses que les voyelles, nous les présentons comme suit:

A- Labiale :

[ب /b], [ف/f], [م /m] se sont les consonnes qui existent dans la langue arabe et que nous trouvons aussi dans le système phonétique du français, exemple : si nous prendrons le mot « maman » en français, nous pouvons lui trouver aussi en arabe, comme « ماما ».

B-Interdentale :

ث consonne fricative sourde, qui correspond au [th] de la langue anglaise, exemple : « thank you »/ ذ consonne fricative sonore qui correspond aussi au [th] de la langue anglaise, exemple : « there »/ ظ consonne fricative sonore emphatique qui n'existe pas dans la langue française. Donc, nous pouvons dire que se sont les consonnes qui n'existent pas dans la langue française.

C- Dentale :

[ت,ط/t], [د/d], [ل/L] se sont les consonnes qui correspondent au consonne de la langue française, exemple : [t] correspond au [ت], [d] correspond [د], [r] correspond au [ر], et [ط] qui est consonne occlusive sourde emphatique qui correspond au [t] consonne emphatique de la langue française.

D- Sifflante :

[ز /z] se sont des consonnes arabes qui correspondent aux consonnes françaises [s/z] fricative sourde emphatique.

E- Palatale :

[ج / ي / ش] se sont des consonnes aussi arabes qui correspondent aux consonnes du français [ch (sh)/g/y].

F - Vélaire :

[ك] consonne occlusive sourde qui correspond au consonne française [k], exemple: canard, [غ] consonne fricative sonore qui corresponde au [r] uvulaire du français, [خ] consonne fricative sourde qui correspondant aussi au «kh», exemple : le mot « kenchla ».

G - Uvulaire :

[ق] consonne occlusive sourde qui correspond au [q] du français, exemple : le mot قرآن en arabe qui correspond au « Quran » en français. Donc, l'articulation se fait avec le dos de la langue contre la luette.

H- Pharyngale :

[ح] consonne fricative sourde qui correspond à la graphie h qui est une graphie muette ou aspirée et non prononcée dans la langue française, [ع] fricative sonore qui correspond au [e] en français.

I- Glottale :

[ء] consonne fricative sonore qui n'a pas sa correspondance phonétiquement. Car, le [h] est une consonne non prononcée, ≠ occlusive sourde.

2-2-2 Les critères vocaliques de l'arabe :

En arabe, nous avons quatre genres de voyelles:

- *Les voyelles longues:* sont trois lettres (Alif - Waw - Ya).
- *Les voyelles brèves:* sont quatre petits signes qu'ont met au dessous ou au-dessus des lettres et qu'on appelle (Tachkil).
- *Autres voyelles:* Double voyelles (Chad-da) et (Tanouine).
- Et (Hamza).

Pour les voyelles longues, nous trouvons que les trois lettres sont à la fois des voyelles et des consonnes (semi-voyelles). Lorsqu'elles ne jouent pas le rôle des voyelles, elles se comportent comme le restant des consonnes, et peuvent donc porter des voyelles brèves.

Pour les voyelles brèves, nous trouvons quatre signes comme suit :

- Fat-ha est une petite barre située *au dessus* de la lettre, si elle s'y trouve le son ou la prononciation de la lettre devient « A ». Ainsi, sa signification veut dire l'ouverture, exemple : **بَ**
- Dham-ma est un petit 'Waw' situé *au dessus* de la lettre, si elle s'y trouve le son ou la prononciation de la lettre devient « OU ». Sa signification veut dire la fermeture, exemple : **بُ**
- Kasra est une petite barre située *au dessous* de la lettre, si elle s'y trouve le son ou la prononciation de la lettre devient « I ». Sa signification veut dire la cassure, exemple : **بِ**
- Soukoon est un petit cercle *au dessus* de la lettre, sa signification veut dire statique ou fixe, exemple : لم يكتبْ

Pour la Cha-da, elle est prononcée comme lettre double, c'est un petit signe qui est à la forme de la lettre "Sin" située au dessus de la lettre. Par exemple le mot suivant est «Al soue» qui veut dire « mauvais» notez que "Chad-da est sur la lettre "Sin" السوء

* Ainsi, Tanwine est la prononciation de la lettre « noune » à la fin du mot, il y a trois formes du (tanwine):

A-Tanwine avec fatha : sa prononciation sera ajoutée à la fin du mot ANE. Exemple : "Hisseb-ane" حسابا-

B-Tanwine avec dham-ma : La prononciation sera donc ajoutée à la fin du mot OUNE. Exemple : "Hisseb-oune" حساب

C-Tanwine avec Kasra: sa prononciation sera aussi ajoutée a la fin du mot INE. Exemple : "Hisseb-ine" حساب

Pour la Hamza, elle est un des trois types de voyelles en arabe. Elle s'écrit soit seule sur la ligne : دفاء, soit sur l'une des 3 voyelles longues (ا - و - ي) qui deviennent alors muettes : لؤي/ فنة/ فلو .

2-3 La comparaison des deux systèmes phonologiques les deux langues :

- L'arabe est une langue à système consonantique riche (28 consonne) que le français (18 consonnes).

- L'arabe comporte 14 consonnes qui n'ont aucun équivalent en langue française.
- Le lieu d'articulation pour la majorité des voyelles en arabe est postérieur que le français est antérieur.
- « En arabe contrairement au français, les accents se placent soit au dessus de la lettre c'est le cas pour : fatha, damma et soukouune; et en dessous de la lettre ce qui est le cas du kassra, par exemple :

- Le son **A** َ كَلَام parole
- Le son **OU** ُ ظُلْم injustice
- Le son **I** ِ قَارِئ lecteur
- Le son **muet** ِ مَنْ qui ? »¹³

3- La phonétique corrective en classe de langue :

La phonétique corrective occupe une place primordiale dans l'enseignement/apprentissage du FLE, car, elle est considérée comme une discipline et une activité pratiquée en classe de langue, afin de mettre l'accent sur les difficultés de la prononciation et pouvoir corriger les cas erronés, en adoptant les différentes méthodes de correction phonétique. Mais, sa pratique en classe est considérée un cas délicat, étant donné à quel endroit du cours placer cette activité, de quels façons et pendant combien de temps.

A ce propos, BILLIÈRES Michel a marqué sa place en classe de FLE « *la phonétique corrective sert à corriger la prononciation incorrecte des sons (les voyelles et les consonnes) en langue étrangère.* »¹⁴ ; il s'agit que la phonétique corrective est le premier principe pour l'amélioration de la prononciation des sons.

4- Les différentes méthodes de correction phonétique:

4-1 La méthode articuloire :

Cette méthode est considérée la plus ancienne méthode parmi les autres méthodes de correction phonétique, elle se focalise sur l'étude des organes articuloires dans la production des sons, en mettant l'accent sur la position et la forme de l'appareil phonatoire. Il s'agit donc qu'un enseignement qui décrit comment l'articulation se produise par exemple l'arrondissement ou le non-arrondissement des lèvres aidera

¹³ <http://www.japprendsalarabe.net>, consulté le 22/02/2017

¹⁴ BILLIÈRES Michel., Phonétique corrective en FLE : méthode verbo-tonale, tiré d'un site : <http://www.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/seq02P0101.html>, consulté le 20/01/2017.

l'apprenant à bien prononcer les voyelles, et comment la vibration ou son absence se réalise au niveau des cordes vocales aidera l'apprenant à bien prononcer les consonnes.

Selon CUREAU et VULETIC (1974) :

« *La phonétique articulatoire s'occupe d'une partie de nos activités musculaires qui précèdent une émission donnée. Elle décrit en général les formes et les mouvements des organes articulatoires : lèvres, langue, palais dur, palais mou, cordes vocales, poumons.* »¹⁵ ; cette méthode prend en charge la position et la forme de tous les organes articulatoires.

4-2 La méthode verbo-tonale :

Cette méthode est née avec des travaux faits par GUBERINA Peter à partir des expériences sur les malentendants (un problème de surdité pathologique), afin de rééduquer les personnes sourdes, puis ces travaux ont été proposés comme une stratégie de correction phonétique dans l'enseignement des langues étrangères, afin de régler le problème de surdité phonologique (crible phonologique). Cette méthode a été inspirée par l'approche structuro-globale audiovisuel, (SGAV).

En outre, CUREAU et VULETIC définit « *Le système verbo-tonal a aujourd'hui une application double : rééducation de l'audition et correction de la prononciation quand on apprend les langues étrangères* »¹⁶ ; il s'agit donc que de deux principes de cette méthode est la rééducation de l'audition puis corriger les mauvaises prononciations.

Ainsi, cette méthode considère l'erreur de l'apprenant comme un point de départ visant à diriger sa réception auditive, tout en lui présentant un modèle plus adéquat, "optimal", que celui qui a engendré l'erreur. Car, son utilisation permet de corriger les erreurs phonétiques et phonologiques des apprenants.

4-3 La méthode des oppositions phonologiques:

Cette méthode a été inspirée par les conceptions de Bloomfield, Jakobson et Halle qui ont classés les phonèmes selon les traits distinctifs permettant des oppositions de type binaire, afin d'enseigner les phonèmes tout en fondant des discriminations

¹⁵ CUREAU et VULETIC, (1974), cité par GONZALEZ Andres, Felipe. Phonétique et Internet, mémoire de master 1, spécialité : didactique des langues et ingénierie pédagogique, université Stendhal Grenoble 3, 2012/2013, p.36, tiré d'un site: <https://www.slideshare.net/lnajap/phontique-et-internet.com>

¹⁶ CUREAU et VULTIC cité par GONZALEZ Andres, Felipe, Ibid, p 40.

phoniques portant sur les différences de sens et sur la discrimination de type binaire, exemple : [p] / [b].

A ce propos, DUTARD Argod déclare : « *l'oreille discrimine de plus en plus mal des distinctions difficiles à réaliser qui ne sont guère soutenues par les besoins de la communication* »¹⁷ ; il s'agit donc qu'il faut aider les apprenants à distinguer l'opposition des phonèmes, en leur présentant des situations authentiques impliquant ces phonèmes, et basées sur leurs besoins langagiers. Ainsi, La distinction de signification entre prune et brune par exemple, montre l'opposition entre /p/ (sourde) et /b/ (sonore), car les autres caractéristiques Phonétiques sont identiques (occlusion, labialité, non nasalité).

4-4 La méthode comparatiste:

Cette méthode se base sur la comparaison de deux systèmes phonologiques de deux langues, c'est la langue maternelle et la langue étrangère pour l'apprenant de notre cas d'étude. En tout cas, c'est l'analyse contrastive qui permet d'analyser des deux langues. TOMÉ Mario (2003) considère qu'« *en tenant compte des similitudes entre deux systèmes phonologiques, on se servira des sons communs ou prochains pour favoriser ou corriger certaines articulation* »¹⁸ ; il s'agit de prise en considération les points communs entre deux langues pour une bonne articulation.

5- Comment enseigner la phonétique à l'école primaire ?¹⁹

La phonétique est un domaine d'enseignement utilisée dans le cycle primaire. Elle est une aide pour qu'un apprenant puisse identifier les différents sons: les voyelles et les consonnes, à lire ou à écrire correctement. Alors, sa pratique en classe nécessite de poser la question suivante: comment nous enseignons la phonétique au primaire?

Pour répondre à cette question, il existe quelques instructions utiles, qui sont:

- Pratiquer les lettres de l'alphabet avec chaque apprenant permettra à améliorer leur compétence, soit à l'oral ou à l'écrit. Car, nous trouvons que certains apprenants ne

¹⁷ ALI EL SAYED IBRAHIM Nadia, la méthode verbo-tonale face aux interférences phonétique et phonologiques pour les étudiants égyptiens *in travaux des doctorants du CRISCO*, vol 2, coordonné par BAILLEUL Charlotte, n° 33, novembre 2011, p. 05.

¹⁸ TOMÉ Mario, *op cit.*, GONZALEZ Andres, Felipe, p. 38.

¹⁹ <http://www.buyitblack.com/comment-enseigner-a-phonetique-primaire-enfants.com>, consulté le 08/05/2017.

possèdent pas cette compétence ; en se demandant à chaque apprenant d'écrire les lettres de l'alphabet chaque jour.

- Expliquer la différence entre les voyelles (orale/nasale) et les consonnes (sonores ou sourdes). Cette différence permettra aux apprenants à identifier que chaque voyelle ou chaque consonne est différemment selon le mot prononcer, c'est le cas de « garder », le « a » est une voyelle courte car elle est en position inaccentuée, tandis que le « i » dans le mot « lire » est une voyelle longue et il ya un allongement. Car, le [i] est une voyelle accentuée suivie du [R]. Ainsi, le « p » pour le mot « possède » est sourd, alors que le « b » pour le mot « abricot » est sonore.
- Utiliser les feuilles de phonétique permettra à encourager les apprenants à mémoriser les lettres facilement ; Chaque apprenant devrait avoir un crayon pour écrire sur la page et pratiquer l'écriture de chaque lettre et de son.

II La phonologie:

1- L'enseignement phonologique dans l'actualité : ²⁰

Actuellement, le CECR (le Cadre Européen Commun de Référence) déclare que les compétences phonologiques, orthographiques et orthoépiques sont liées aux besoins de l'apprenant. Car, l'apprenant a besoin de ces compétences pour qu'il puisse produire à l'oral et à l'écrit.

Cependant, la pratique de la langue cible aux apprenants nécessite une maîtrise du système phonologique de cette langue. A ce propos, le CECR suppose que la maîtrise de cette compétence phonologique se fonde sur les éléments suivant :

- Il connaît tous les phonèmes de la langue et leur réalisation dans des contextes particuliers (les allophones),
- Il distingue les phonèmes selon leurs traits phonétiques (sonorité, nasalité, etc),
- Il connaît la composition phonétique des mots (structure syllabique, séquence des phonèmes, accentuation des mots, tons, assimilation, allongements).

2- Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures : ²¹

²⁰ ESPERANZA Pueyo, Goñi, La compétence phonologique dans l'enseignement/apprentissage du FLE, mémoire de master, université de Zagaroya, spécialité des langues étrangères-français, 2013/2014, p. 27.

Dans le système du français, il existe une variation phonologique qui joue un rôle primordiale dans la langue française et qui doit être intégrée dans les analyses phonologiques. A ce propos, le projet international PFC (Phonologie du Français Contemporain) indique qu'il faut rassembler des données comparables entre le français et les autres pays francophones, afin d'unifier une langue française parlée dans le monde, en prise en considération les variations sociolinguistiques (âges, sexe...).

Cependant, ce projet ne se focalise pas seulement sur le rassemblement des données, mais aussi sur des objectifs principaux qui sont :

- Fournir une meilleure image du français parlé dans son unité et diversité (géographique, stylistique et sociale).
- Mettre à l'épreuve les modèles phonologiques sur le plan synchronique et diachronique.
- Favoriser les échanges entre les connaissances phonologiques et les outils du traitement automatique de la parole.
- Permettre la conversation d'une partie importante du patrimoine linguistique des espaces francophones du monde, en ce contrepoint aux corpus déjà constitués.

3- La phonologie : une phonétique fonctionnelle :²²

Pour LÉON Pierre et Monique: la prononciation par exemple de quai avec le [e] ou [ɛ] n'a pas d'importance pour la compréhension du mot. Dans ce cas, nous positionnons dans la variation phonétique. Par contre, si nous prononçons un pas comme un bas, nous risquons de changer le sens de la phrase. Car, nous remarquons qu'il y a une différence phonologique entre les deux consonnes [p] et [b] et ce qui peut engendrer une confusion phonologique.

4- Commutation et opposition phonologique :²³

²¹ LENZEN Roxane, La loi de position dans la phonologie du français contemporain : la répartition des voyelles à double timbre dans les enquêtes PFC d'Aix-Marseille, Toulouse et Roanne, mémoire de fin d'études de linguistique française, université Radboud de Nimègue, 2008, p. 04.

²² Léon Pierre et Monique, La prononciation du français, 2^{ème} édition : Armand Colin, Paris, 2010, p. 43.

²³ Ibid, p. 43-44.

D'après LÉON Pierre et Monique: la commutation est le remplacement d'un phonème par un autre dans le même contexte afin d'énoncer une valeur linguistique, par exemple: le cas du prune / brune ; la substitution du /p/ à /b/ indique que chacune de ces consonnes joue un rôle dans la communication linguistique. Dans ce cas, si la commutation amène un changement de sens, nous disons qu'il ya « une opposition phonologique ».

5- Les phonèmes du français :

5-1 Phonème et variantes: ²⁴

Pour LÉON Pierre et Monique : il existe une différente variation des phonèmes correspondants dans chaque langue. Par exemple, chez un espagnol qu'il peut distinguer entre deux variétés de r (roulé), c'est le cas du « pero » c'est-à-dire (mais) ; qui se prononce avec une vibration de la pointe de la langue et du « perro » qui désigne (chien) ; qui se prononce avec des vibrations plus nombreuses.

Ainsi, le cas du [R] et [r] chez un français, les deux auteurs indiquent qu'il ya une distinction entre ces deux phonèmes au niveau de la prononciation. Mais dans certains cas, il n'empêche pas qu'il ya des personnes ne prononcent exactement comme ses voisins. Car, s'ils arrivent à cette manière de prononcer, nous parlons de variantes individuelles, régionales ou stylistiques.

5-2 Le système des phonèmes, valeurs oppositives et traits distinctifs :

Selon LÉON Pierre et Monique: dans le système des phonèmes, nous trouvons qu'il ya une certaine opposition entre les phonèmes, soit les voyelles ou les consonnes, par exemple: le cas du « touche » et « douche ». Cette opposition entre deux phonèmes /t/ et /d/ va donner une valeur et une signification au mot. Dans ce cas, nous appelons cette opération de l'opposition par une fonction « oppositive » ou « distinctive ».

Cependant, si nous prononçons la consonne [f] ou [v] isolément, nous remarquons que cela ne renvoie à aucun sens. En plus, nous trouvons que la seule distinction entre les deux phonèmes /f/ et /v/ est le classement de ces phonèmes selon les traits distinctifs, c'est le cas du /f/ est sourde et /v/ est sonore.

²⁴ Ibid., p. 11.

6- Les consonnes du FLE :

6-1 Les consonnes et leur variabilité:²⁵

Chaque langue se caractérise par une variabilité des consonnes, par exemple chez un français qui ne distingue pas entre [R] grasseyé, [r] roulé et [ʁ] uvulaire. Ainsi, chez un arabophone qui ne saisi pas l'opposition phonologique entre /p/ et /b/...etc. Donc, nous trouvons qu'il ya une variabilité de la consonne /R/ de la fricative uvulaire en français jusqu'à le /r/ roulé chez les langues romanes.

Néanmoins, si nous pouvons identifier le classement des sons consonantiques du français selon les traits articulatoires, particulièrement, la connaissance des modes et des lieux articulatoires, il ne signifie pas que ces sons seront bien prononcés exactement. Car, lorsque les oppositions phonologiques ne sont pas faites par l'apprenant, il est important pour certains enseignants ou des spécialistes d'apporter immédiatement des conseils de correction phonétique.

6-2 Oppositions consonantiques :²⁶

D'après LÉON Pierre et Monique indique dans ce contexte « opposition consonantique » : tous les phonèmes s'opposent entre eux. D'un côté, les oppositions des voyelles à double timbre que les français ne réalisent pas ces oppositions. D'un autre côté, nous trouvons que les oppositions des consonnes résistent mieux que celles des voyelles. Car, c'est la possibilité de supprimer beaucoup de voyelles dans le parler de quelqu'un. Mais, si nous supprimons beaucoup de consonnes, cela conduit à l'incompréhension.

Aujourd'hui, le système consonantique du français standard n'a pas beaucoup pris en considération la variation des différences phonétiques. En tous cas, c'est la variation phonologique beaucoup plus qui domine dans ce système ; nous avons constaté que le /ŋ/ des terminaisons en ing [shopping], empruntées à l'anglais, est

²⁵ CORINNE Weber, Pour une didactique de l'oralité : enseigner le français tel qu'il est parlé, éd : Didier, paris, 2013, p. 120-121.

²⁶ LÉON Pierre et Monique, *op.cit.*, p. 46.

intégré au système consonantique du français. En plus de ça, nous remarquons aussi qu'il y a des changements pour le /ɲ/ dans campagne [kãpaɲ] opposé /nj/ dans dernier [dɛrnje] et enfin, une stabilité de la semi-consonne /ʝ/ qui joue un rôle phonologique dans l'opposition juin [ʝuɛ̃] et joint [ʝwɛ̃], par exemple. De plus en plus de français prononcent /ʝwɛ̃/ dans les deux cas.

6-3 L'assimilation consonantique : ²⁷

Dans le système du français, certaines consonnes se caractérisent par deux traits phonétiques différents. D'une part, il y a une opposition entre les consonnes sonores ; se sont des consonnes qui se prononcent avec une vibration des cordes vocales, et des consonnes sourdes qui sont le contraire des précédentes. D'une autre part, il y a une opposition entre les consonnes qui sont caractérisées par un souffle fort et sourd comme [p, t, k, s, f] et les consonnes qui sont qualifiées par un souffle doux et sonore comme [b, d, g, v, z, ʒ]. En plus de ça, pour les consonnes [l, R, m, n, ɲ, ŋ] qui ont un peu d'importance pour la communication.

L'assimilation est un type très fréquent de modification phonétique, il s'agit de l'influence d'une consonne sur une autre qui la précède, afin de changer ou réduire les différences entre les deux ; c'est-à-dire, dès qu'il y a une première consonne est graphiée [b] qui est une consonne sonore et douce, et la deuxième est une consonne sourde et forte comme [s]. Dans ce cas, l'assimilation est totale. Elle touche à la fois la sonorité et la force de souffle, nous citons un exemple : le mot observer [opserve] où le [s] consonne sourde assimile le [b] et le rend sourd aussi, ce qui va nous donner [p].

²⁷ LÉON Warnant avec la collaboration scientifique de CHARLON Louis, L'orthographe et prononciation en français : 1200 mots qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent, éd : DUCULOT, Belgique, 1996, p. 28.

Conclusion :

Tout au long de notre travail théorique, nous avons essayé de mettre une relation entre deux disciplines complémentaires, en présentant des éléments théoriques adaptant à notre travail ; celle de la phonétique et celle de la phonologie. Étant donné qu'elles sont considérées non seulement deux domaines de la linguistique, mais aussi, deux disciplines intégrantes dans le processus d'enseignement/apprentissage du FLE.

Notre travail était divisé en deux sections, l'une est la phonétique et l'autre est la phonologie. Elles regroupent des éléments théoriques qui permettent de clarifier notre travail de recherche, de voir aussi la méthode que nous avons choisi « une méthode des oppositions phonologiques ». Donc, le premier objectif de ce travail est ; d'une part, de montrer l'importance de l'apprentissage de la prononciation en classe de langue. D'une autre part, de faire un équilibre entre deux disciplines « phonétique et phonologie ».

Notre travail théorique nécessite de voir ces éléments adoptés dans ce chapitre, afin de clarifier ou expliquer notre cheminement à la partie pratique.

CHAPITRE PRATIQUE :

Analyse et interprétation des résultats

Introduction:

Après avoir présenté tout au long d'un chapitre théorique les éléments essentiels qui relient les deux domaines ; celle de la phonétique et celle de la phonologie. Nous sommes dans le chapitre pratique, comme son intitulé l'indique, là où nous adoptons une méthode expérimentale à travers une observation directe avec les apprenants de 4^{ème} année primaire. Ainsi, une réponse à notre problématique et la vérification de nos hypothèses qui se fondent sur les exercices de discrimination auditive. C'est pour cela, nous sommes intéressés à l'analyse des erreurs commises par nos apprenants et, particulièrement les erreurs faites au niveau de la prononciation des consonnes du FLE.

Au cours de ce chapitre, nous allons décrire notre terrain pédagogique avec les objectifs de l'expérimentation. Ensuite, nous présenterons notre corpus constitué d'exercices avec l'utilisation d'une vidéo comme support facilitateur de la compréhension et puis la description de l'échantillon. Enfin, nous analyserons les résultats obtenus de ce test.

1- Description du terrain :

L'établissement où nous avons mené notre étude porte le nom de « Kobsi Moubarek ». Elle est l'une des plus anciennes écoles primaires de la daïra de Tolga, la wilaya de Biskra, parce qu'elle existe depuis l'époque coloniale. Cette école se situe dans un vieux quartier au centre du village de Bouchagroune. Ainsi, pour ce choix de l'établissement, il est lié directement au fait que nous sommes de la même région.

Notre expérimentation a été effectuée au mois de mars pendant 15 jours, avant les vacances du printemps. En plus, cette expérimentation a été prolongée jusqu'à le mois d'avril pour une seule séance, à cause de quelques conseils que nous avons rencontré lors de notre pré-soutenance. Donc, elle vise la vérification des lacunes confrontées pour solutionner par des exercices de discrimination auditive.

Cette école scolarise actuellement 287 apprenants de la 1^{ère} à la 5^{ème} AP, répartis en 10 classes. Elle emploie 12 enseignants y compris 10 femmes et 02 hommes. Parmi eux ; 10 sont arabophones et 02 sont francophones. Ainsi, cette école ne contient ni une cantine, ni un terrain de sport.

La classe où nous avons effectué notre expérimentation, représente l'une des deux classes de 4^{ème} AP dans cette école. Elle scolarise 22 apprenants, deux enseignantes (femmes) qui

leur dispensent l'enseignement des deux langues (arabe et français). Ainsi, elle comporte 03 rangers ; chaque ranger contient environ 07 tables et les apprenants sont assis deux par deux.

Nous avons remarqué que cette classe se caractérise par un climat favorable à l'étude ; là où il y a une interaction entre enseignant/apprenant, et rarement entre apprenant/apprenant. En plus de ça, elle est bien décorée par des affiches, des tableaux et des dessins en français sur le mur, qui facilitent leur compréhension et leur mémorisation visuelle pendant le cours.

L'enseignante de cette classe est âgée d'une trentaine d'année. Elle est titulaire d'une licence en langue française. Elle a obtenu son diplôme en 2011, elle a commencée à exercer son métier d'enseignement en 2012. Elle enseigne dans cette école depuis 03 ans.

2- Les objectifs de l'expérimentation :

Notre expérimentation se comporte sur des objectifs suivants :

- De voir où il existe les lacunes confrontées chez les apprenants.
- Évaluer leur prononciation et les remédier.
- Discriminer les phonèmes proches pour mieux lire et mieux orthographier.
- Corriger les confusions auditives entre les sons sourdes et les sons sonores.

3- Description du corpus :

Notre corpus d'étude se focalise sur des exercices de discrimination auditive, lesquels nous avons distribué lors des différentes séances.

Ce sont des exercices qui relèvent de notre méthode des oppositions phonologiques, et qui servent à détecter les oppositions entre les phonèmes ; faire distinguer à l'écoute la différence de prononciation entre deux sons, en particulier les confusions entre des consonnes proches.

Le premier exercice est une activité consacrée à la discrimination auditive, afin de distinguer les consonnes du français oralement. Le deuxième exercice est une activité orale dont l'objectif est d'évaluer la prononciation des consonnes de chaque apprenant.

Le troisième et dernier exercice est une activité d'évaluation de notre expérimentation, là où nous avons choisi une comptine intitulée « super maman », afin d'évaluer s'ils ont bien saisis l'opposition phonologique entre les consonnes.

4- Description de l'échantillon :

Le choix de l'école primaire et les apprenants de la 4^{ème} année du Kobsi Moubarek à Bouchagroune n'est pas hasardeuse. Car, en premier lieu, le cycle primaire est la base principale de l'enseignement et l'apprentissage du français. En deuxième lieu, l'enseignement des apprenants de la 4^{ème} année primaire est une phase de scolarisation primordiale pour le développement et la maîtrise des sons.

Ce sont des apprenants dont le nombre est 22, y compris 10 filles et 12 garçons, âgés, environ entre 09 ans et 10 ans. Ils étaient gentils et vivants. Ils étaient agréable de voir l'enseignante travailler avec conscience, afin de transmettre les savoirs programmés en présentant son cours, afin d'atteindre les objectifs visés.

Nous avons assisté à deux séances, l'une était une séance de correction de l'examen et l'autre séance était une séance de l'orthographe, qui a été présentée par l'enseignante, ce qui nous a permis de suivre les apprenants afin de voir les lacunes rencontrées chez eux.

5- Le déroulement de l'expérimentation :

Notre expérimentation a été déroulée pendant 20 jours ; le premier stage était au début le mois de mars, avant les vacances du printemps, pendant deux semaines. Le deuxième stage était au début le mois d'avril, pendant une semaine, à cause de quelques conseils qui nous ont été donné lors de notre pré-soutenance.

Notre expérimentation a été divisée en 03 séances, nous les résumons dans ce tableau suivant :

	La date	La durée	Nombre d'enregistrement	Objectifs
Séance n°1 (pré-test)	08/03/2017	01 :55 minutes	18 apprenants (09 filles/ 09 garçons)	Discriminer les consonnes du français auditivement
Séance n°2 (test)	18/04/2017	01 :14 minutes	21 apprenants (09 filles/ 12 garçons)	Évaluer leur prononciation des consonnes oralement
Séance n°3 (post-test)	24/04/2017	01 : 00 Minutes	20 apprenants (08 fille/ 12 garçons)	Saisir l'opposition phonologique entre les consonnes

Tableau n°1 décrivant les trois séances de notre expérimentation

Notre première séance était une séance de l'observation (pré-test) globale sur la classe, afin de voir leur interaction en classe, leur motivation ou démotivation pour cette langue et le plus important pour cette observation est de remarquer le niveau des apprenants en langue française, en particulier ; les lacunes confrontées lors de leur prononciation des consonnes pour remédier. Mais, avant d'entamer à faire le pré-test, nous avons donné une petite explication sur la différence entre les consonnes du français. Ensuite, nous avons commencé à notre pré-test, qui consiste à présenter un petit exercice de discrimination auditive ; en leur donnant une variété de mots [**q**uand, **b**rune, **s**auf, **p**ositive, **t**ouche, **d**ouche, **b**ague, **d**essert, **d**ésert, **b**oucher, **b**ouger] et en leur demandant quelle consonne ont entendus parmi les douze consonnes proposées [p/b, f/v, s/z, k/g, d/t, ʃ/ʒ]. L'objectif de cet exercice est de remédier si les erreurs se manifestent. C'est pour cela, le choix des apprenants de la 4^{ème} année (B) n'est pas spontané, là où nous avons trouvé qu'ils ont un niveau moyen en langue française par rapport à l'autre classe (A) qui se caractérise par un niveau excellent que celle-ci (B).

Au cours de la deuxième séance qui a été l'application de notre méthode et avant d'entamer à notre exercice de discrimination auditive, nous avons fait un rappel de la différence entre les consonnes, où nous avons bien détaillé notre explication, en se basant sur toutes les consonnes qui n'ont pas la même prononciation. C'est-à-dire qu'il ya des consonnes sonores qui se prononcent avec une vibration des cordes vocales, comme : [v, z, b, d, g, ʒ] et des consonnes sourdes qui se prononcent sans une vibration des cordes vocales, comme : [p, s, f, t, k, ʃ].

Lors de notre explication nous avons adopté le classement de ces consonnes selon leurs traits distinctifs, et qui s'est fait oralement. En plus, nous avons utilisé une vidéo comme support facilitateur de la prononciation des consonnes et la compréhension de la discrimination. Enfin, nous avons fait un exercice oralement afin de discriminer les consonnes du français auditivement; en proposant une variété de mots qui sont [**p**ruune, **b**eauté, **f**eu, **v**élo, **s**ouris, **r**ose, **c**anard, **g**az, **c**hapeau, **j**upe, **t**apis, **d**ouche] sur douze consonnes proposées ; chaque mot contient une consonne concernée et en leur demandant de prononcer les mots, exemple : prune= [p]. Sachant que nous avons utilisé la même vidéo précédente à la fin de séance, afin de bien montrer comment la prononciation se fait.

Pour la dernière séance (post-test), nous avons fait un exercice d'évaluation de notre expérimentation ; afin de saisir l'opposition phonologique entre les consonnes. Donc, nous

avons proposé une comptine intitulée « super maman » de « ALBAUT Corinne et ARNOULD Sophie ». Elle est sous forme d'un petit Poème et elle contient 08 vers, mais, nous nous sommes intéressé par six vers qui ont un rapport avec les douze consonnes concernées par notre travail. Ainsi, le choix d'une comptine n'est pas hasardeux, car :

Premièrement, une comptine est une activité motivante, amusante et ludique. Ainsi, elle est plus adaptée à leur niveau. Deuxièmement, elle existe dans le programme, car nous avons trouvé une variété des comptines et des poèmes dans le manuel scolaire, en particulier dans le projet n° 3 qui s'appelle « lire et écrire une comptine ou un poème ». Troisièmement, la comptine que nous avons choisie « super maman » qui relève du thème choisi « la maman », étant donné qu'il s'agit d'un thème plus sensible et attractif. Ainsi, elle est considérée comme une nouvelle comptine pour eux et elle n'existe pas dans le programme scolaire afin d'évaluer leur prononciation et leur discrimination entre les consonnes.

Cette comptine a été tirée d'un site internet, elle comporte des mots clairs, simples pour la prononciation aux apprenants, mais, avant d'entamer notre évaluation, nous avons lu la comptine afin de faciliter la lecture et la prononciation. Nous la présentons comme suit²⁸

Super Maman

Maman farine dans la cuisine,
Maman histoires **q**uand **v**ient le soir,
Maman bisous quand **t**out est **d**oux,
Maman tambour les mauvais **j**ours,
Maman **g**âteaux **p**our les **b**obos,
Maman **ch**ampionne de téléphone,
Maman régime et cours de gym !

Ma maman à moi, tu es tout à la fois, et je t'aime comme ça !

« ALBAUT Corinne, ARNOULD Sophie »

²⁸ www.fete-enfant.com/fete-des-mere/fete-des-comptine.html, consulté le 08/04/2017.

6- Analyse et interprétation des résultats :

Après la description de notre expérimentation, nous sommes dans cette partie d'analyse et interprétation des résultats, dans laquelle nous allons se pencher sur l'analyse des difficultés rencontrées chez les apprenants dont la prononciation de certaines consonnes [p/b, f/v, s/z, t/d, k/g, ʃ/ʒ].

6-1 La présentation et l'analyse des résultats :

Nous allons présenter et analyser les résultats obtenus de chaque consonne lors de chaque séance. Le résultat de chaque consonne sera fait dans un tableau.

6-1-1 La première séance (pré-test) :

La première séance était une séance de diagnostique pour remarquer le niveau des apprenants, où nous avons travaillé avec 18 apprenants.

Le résultat du pré-test au niveau de la discrimination des consonnes est illustré dans le tableau n°1 (voir l'annexe), lequel nous avons essayé d'illustrer la discrimination de chaque consonne de la part de chaque apprenant.

L'analyse de ce résultat d'un pré-test sera présentée dans un tableau n°2, où nous avons présenté le pourcentage d'erreurs relevées et le pourcentage des cas non-erronés de chaque consonne, nous la résumons comme suit :

La consonne	Le pourcentage d'erreurs relevées	Le pourcentage des cas non-erronés
[b]	39%	61%
[f]	28%	72%
[v]	83%	17%
[s]	33%	67%
[z]	17%	83%
[k]	00%	100%
[g]	6%	94%
[t]	22%	78%
[d]	17%	83%
[ʃ]	39%	61%
[ʒ]	6%	94%

Tableau n°2 : le pourcentage d'erreurs relevées et le pourcentage des cas non-erronés

Remarque :

Nous avons oublié de mettre la consonne [p] avec les autres consonnes proposées. Donc, nous avons analysé les 11 consonnes concernées par notre travail.

A travers de ce que nous avons vu dans la présentation des résultats obtenus dans la première séance (pré-test), nous remarquons que certains apprenants n'arrivaient pas à discriminer auditivement les consonnes [b, f, s, z, v, g, t, d, ʃ, ʒ]. Nous présentons le pourcentage d'erreurs de chaque consonne comme suit :

[b = ʃ] 39 %	[k] 00%
[z = d] = 17 %	[t] 22%
[g = ʒ] = 6%	[f] 28%
[s] 33%	[v] 83%

De leur côté, nous trouvons que le pourcentage d'erreurs est environ entre 6% et 83% .Cette défaillance de discrimination auditive réside dans :

– L'influence de la langue maternelle par la langue étrangère, par exemple, dans le cas de [b = 39%]. En plus, pour [v = 83%], nous remarquons que son pourcentage est augmenté, car, il est considéré comme un son nouveau pour les apprenants et une consonne proche avec [f], ce qui engendre donc une confusion entre les deux [f] et [v]. Donc, les apprenants ont tendance à écouter les consonnes de leur système phonologique de leur langue maternelle, ce qu'ils trouvent après une difficulté à la prononciation les autres nouvelles consonnes.

– Ainsi, nous remarquons que le pourcentage d'erreurs des autres consonnes comme [t, f, z, d, s, ʃ, ʒ,] est moyen. Dans ce cas, le problème réside au niveau de la confusion entre l'audition et la graphie, par exemple :

- Auditivement est [b] mais graphiquement est [d]
- Auditivement est [v] mais graphiquement est [f]

Ce problème de confusion est dû à une mauvaise perception des consonnes auditivement et une mauvaise mémorisation visuellement.

Nous remarquons que le pourcentage des cas non-erronés est moyen, ce que nous trouvons qu'il ya environ entre 17% et 100%, ceux qui arrivaient donc à bien distinguer certaines consonnes.

A ce propos, nous avons illustré dans un tableau n°3 quelques exemples sur les types d'erreurs faites par certains apprenants :

Type de problème :	Exemple :
Non différenciation (discrimination) des consonnes proches : [p] = [b]	Prune = brune
[v] = [f]	Positive = positif
[ʃ] = [g]	Boucher = bouger
[k] = [g]	Oncle = ongle

Tableau n°3 : des exemples illustrés sur les erreurs faites par certains apprenants au niveau de la discrimination des consonnes.

A travers ce tableau illustré de la première séance, nous trouvons que le problème fréquent se focalise au niveau de la non-différenciation (ou non-discrimination) entre les consonnes proches comme l'exemple indique.

6-1-2 La deuxième séance (le test) :

La deuxième séance était une séance d'application de notre méthode pour voir leur prononciation sur les consonnes, nous avons travaillé avec 21 apprenants.

Le résultat du test au niveau de la prononciation des consonnes est illustré dans le tableau n°2 (voir l'annexe), où nous avons essayé d'illustrer la prononciation de chaque consonne de la part de chaque apprenant.

L'analyse de ce résultat d'un test sera présentée dans le tableau n° 4, où nous avons vu le pourcentage d'erreurs relevées et le pourcentage des cas non-erronés de chaque consonne, nous le résumons comme suit :

La consonne	Le pourcentage d'erreurs relevées	Le pourcentage des cas non-erronés
[P]	38%	62%
[b]	33%	67%
[f]	14%	86%
[v]	24%	76%
[s]	10%	90%
[z]	57%	43%

[k]	38%	62%
[g]	38%	62%
[t]	10%	90%
[d]	38%	62%
[ʃ]	29%	71%
[z]	19%	81%

Tableau n°4 : le pourcentage d'erreurs relevées et le pourcentage des cas non-erronés

A travers la présentation des résultats obtenus dans la deuxième séance (le test), nous trouvons que certains apprenants n'arrivaient pas à prononcer toutes les consonnes. Donc, nous relevons le pourcentage d'erreurs relevées dans cette séance réside entre environ 10% et 57%.

Nous présentons le pourcentage d'erreurs comme suit :

[p, k, g, d] = 38% [b] = 33%

[s, t] = 10 % [f] = 14%

[z] = 57% [v] = 24%

[ʃ] = 29% [ʒ] = 19%

Dans ce cas, le problème de cette défaillance de la prononciation des consonnes réside comme suit :

– Les apprenants ont du mal à reconnaître certaines consonnes qui n'existent pas dans leur langue maternelle [v], [g], ce qui les conduit à les mal prononcer. Il s'agit d'un problème d'influence de la langue maternelle, c'est-à-dire que les apprenants ont tendance à prononcer les consonnes du français comme les consonnes arabes les plus proches, par exemple :

- Au lieu de dire [p], ils ont dit [b] ;
- Au lieu de dire [v], ils ont dit [f] ;
- Au lieu de dire [k], ils ont dit [g] ;
- Au lieu de dire [d], ils ont dit [t] ;
- Au lieu de dire [ʃ], ils ont dit [ʒ] ;
- Au lieu de dire [z], ils ont dit [s].

– Ainsi, nous remarquons qu'il ya certains apprenants qui n'arrivaient pas à distinguer entre toutes les consonnes, ce qui les conduit à une confusion et une mauvaise

prononciation des consonnes. Dans ce cas, soit ils mal prononcent, soit ils créent d'autres mots, soit ils ne lisent pas le mot.

Par ailleurs, nous relevons que le pourcentage des cas correctes est moyen, il ya environ 43% et 90%, ce qu'ils arrivaient donc à bien prononcer certaines consonnes.

A ce propos, nous proposons le tableau n°5 qui résume les types d'erreurs faites par certains apprenants lors la deuxième séance :

Type de problème (erreur)	Exemple
Mal prononciation :	[f] = [v], [b] = [d], [k] = [j], [g] = [p], [ʒ] = [R]
Création d'autres mots :	Rose = grose/ prune = grand/ beauté = porte, bou/ rose = rote/ gaz = ga, raz / souris = sourise,quoi/ jupe = jeu.

Tableau n° 5 : exemples des erreurs faites par certains apprenants au niveau de la prononciation des consonnes dans la deuxième séance.

A travers ce tableau illustré de la deuxième séance, nous remarquons que le problème fréquent chez les apprenants se focalise ; soit ils arrivent au mal prononciation comme l'exemple indique, soit la création d'autres mots.

6-1-3 La troisième séance (post-test) :

La dernière séance était une séance l'évaluation de notre application, afin de saisir l'opposition phonologique entre les consonnes, où nous avons travaillé avec 20 apprenants.

Le résultat du post-test au niveau de la prononciation des consonnes est illustré dans le tableau n°3 (voir l'annexe), où nous avons essayé d'illustrer la prononciation de chaque consonne de la part de chaque apprenant.

L'analyse de ce résultat d'un post-test sera présentée dans le tableau n°6, où nous avons relevé le pourcentage d'erreurs et le pourcentage des cas non-erronés de chaque consonne, nous le résumons comme suit :

La consonne	Le pourcentage d'erreurs relevées	Le pourcentage des cas non-erronés
[P]	20%	80%
[b]	00%	100%
[f]	10%	90%

[v]	20%	80%
[s]	00%	100%
[z]	05%	95%
[k]	10%	90%
[g]	20%	80%
[t]	05%	95%
[d]	15%	85%
[ʃ]	05%	95%
[ʒ]	10%	90%

Tableau n°6 : le pourcentage d'erreurs relevées et le pourcentage des cas non-erronés
A travers la présentation des résultats de la dernière séance (post-test), qui a été l'évaluation de notre application de la méthode des oppositions phonologiques, nous trouvons que certains apprenants n'arrivaient pas à prononcer certaines consonnes.

Nous relevons le pourcentage d'erreurs relevées dans cette séance est moyen, il est environ entre 05% et 20%. Nous présentons le pourcentage d'erreur comme suit :

[p, v, g] = 20% [d] = 15%
[b, s] = 00% [f, k, ʒ] = 10%
[z, t, ʃ] = 05%

Cette défaillance relevée chez certains apprenants est dû a une mauvaise maîtrise articulatoires de certaines consonnes ; c'est-à-dire soit ils prononcent mal, soit ils n'arrivent pas à prononcer une consonne complètement ou bien ils faisaient des confusions entre les consonnes. Cette confusion relève de l'influence de la langue maternelle, c'est ce qu'on appel « *un crible phonologique* ». Ce crible phonologique empêche de percevoir la consonne exacte par les apprenants.

De leur côté, nous remarquons que le pourcentage des cas non-erronés est environ entre 80% et 100%, pour ceux qui arrivaient donc à bien prononcer certaines consonnes.

A ce propos, nous proposons le tableau n°7 qui résume les types des erreurs faites par certains apprenants dans la troisième séance :

Type de problème (erreur)	Exemple
1- Mal prononciation	[f] = [R]

2- La confusion entre les consonnes :	[p] = [b] / [b] = [d] [f] = [v] / [z] = [s] [v] = [f], [z], [ʒ] [g] = [R], [ʒ]
3- ils n'arrivaient pas à prononcer :	[p], [g], [ʃ], [ʒ], [s]

Tableau n°7 : exemples des erreurs faites par certains apprenants au niveau de la prononciation des consonnes dans la troisième séance.

A travers ce tableau de la troisième séance, nous trouvons que le problème fréquent réside : d'un côté, dans la confusion entre les consonnes comme l'exemple indique. D'un autre côté, certains apprenants n'arrivaient pas à distinguer entre les consonnes, ce qui les conduit à mal prononcer.

7- Étude comparative entre les deux séances (le test et le post-test) :

Dans cette partie, nous allons essayer de comparer les deux séances ; la séance du test et la séance du post-test, où nous avons évalué la prononciation des apprenants sur les douze consonnes [p/b, f /v, s/z, t/d, k/g, ʃ/ʒ]. Ainsi, nous allons voir le niveau des apprenants de la prononciation des consonnes dans chaque séance (le test) et (le post-test).

Dans ce cas, nous allons présenter le résultat obtenu de chaque séance dans le tableau n°8, pour que nous puissions comparer les deux consonnes proches des deux séances.

La deuxième séance	La troisième séance
[p] = (38%) / [b] = (33%)	[p] = (20%) / [b] = (00%)
[f] = (14%) / [v] = (24%)	[f] = (10%) / [v] = (20%)
[s] = (10%) / [z] = (57%)	[s] = (00%) / [z] = (05%)
[k] = (38%) / [g] = (38%)	[k] = (10%) / [g] = (20%)
[t] = (10%) / [d] = (38%)	[t] = (05%) / [d] = (15%)
[ʃ] = (29%) / [ʒ] = (19%)	[ʃ] = (05%) / [ʒ] = (10%)

Tableau n°8 : le résultat obtenu de la comparaison des deux séances (le test et le post-test)

À travers la présentation les résultats obtenus des deux séances, où nous avons comparé les deux consonnes proches d'une deuxième séance avec les mêmes deux consonnes proches de la troisième séance. Nous remarquons donc que :

A- D'abord, pour la consonne [p] lors de la deuxième séance, nous avons remarqué que le pourcentage d'erreurs relevées a un peu augmenté (38%), par rapport à la troisième séance qui est (20%). Ainsi, pour la consonne [b] de la deuxième séance, nous avons relevé un pourcentage de (33%), par rapport à la troisième séance qui est (00%).

Alors, à travers cette comparaison entre ces deux consonnes proches, nous résumons que le pourcentage d'erreurs relevées de la consonne [p] et [b] a un peu augmenté dans la deuxième séance, il s'est réduit à (18%) pour la consonne [p] et (00%) pour la consonne [b], là où il ya donc une amélioration de la prononciation des deux consonnes.

B- Ensuite, pour la consonne [f] de la deuxième séance, nous avons relevé le pourcentage est de (14%), par rapport à la troisième séance qui est de (10%). Ainsi, pour la consonne [v] lors la deuxième séance, nous avons remarqué que le pourcentage est de (24%), par rapport à la troisième séance qui est de (20%).

Alors, à travers cette comparaison des deux consonnes proches, nous constatons qu'il ya une amélioration moyenne, ce que nous trouvons que le pourcentage des erreurs relevées du [f] est réduit à (4%) et (4%) pour la consonne [v]. Donc, il ya un équilibre.

C- Ainsi, pour la consonne [s] lors la deuxième séance, nous avons relevé un pourcentage de (10%), par rapport à la troisième séance qui est de (00%). Pour la consonne [z] de la deuxième séance, nous avons remarqué que son pourcentage est de (57%), par rapport à la troisième séance qui est devenu (05%).

À travers de cette comparaison, nous pouvons dire que le pourcentage d'erreurs relevées de la consonne [s] est réduit totalement à (00%) et la consonne [z] s'est réduit à (52%), là où il ya une grande amélioration au niveau de la prononciation des consonnes chez les apprenants.

D- En plus, nous avons remarqué que le pourcentage d'erreurs relevées pour la consonne [k] qui a été de (38%) dans la deuxième séance, mais dans la troisième séance

est devenu (10%). Ainsi, pour la consonne [g], elle était (38%) dans la deuxième séance, mais dans la troisième séance est devenu (20%).

Alors, à partir de cette comparaison, nous disons qu'il ya une amélioration moyenne au niveau de la prononciation des deux consonnes chez les apprenants ; ce que nous trouvons pour la consonne [k] l'erreur s'est réduite à (28%) et (18%) concernant la consonne [g].

E- Pour la consonne [t] dans la deuxième séance, nous avons remarqué que le pourcentage d'erreurs relevées était (10%), par rapport à la troisième séance qui est devenu (05%). Ainsi, pour la consonne [d], nous trouvons dans la deuxième séance que le pourcentage d'erreurs relevées était (38%), mais dans la troisième séance est devenu (15%).

Alors, à travers cette comparaison des deux consonnes proches, nous remarquons qu'il ya une amélioration moyenne au niveau de la prononciation chez les apprenants; ce que nous trouvons que le pourcentage d'erreurs relevées pour la consonne [t] est réduit à (5%) et (23%) pour la consonne [d].

F- Enfin, pour les deux consonnes proches [ʃ] et [ʒ], nous remarquons que le pourcentage d'erreurs relevées pour la consonne [ʃ] est de (29%) dans la deuxième séance. Mais, il est devenu (05%) dans la troisième séance. Ainsi, pour la consonne [ʒ] qui a été (19%) de cas d'erreurs, mais, il est devenu (10%) dans la troisième séance.

Alors, à travers cette comparaison de ces deux consonnes proches, nous remarquons qu'il ya une amélioration moyenne au niveau de la prononciation des consonnes chez les apprenants ; où nous trouvons que le pourcentage d'erreurs relevées pour la consonne [ʃ] est réduit à (24%) et (9%) pour la consonne [ʒ].

En somme, nous constatons qu'il ya une grande amélioration au niveau de la prononciation des douze consonnes proposées aux apprenants [p, b, f, v, s, z, k, g, t, d, ʃ, ʒ]. Cette amélioration pouvait conduire à une bonne prononciation, ce que nous trouvons que certains apprenants arrivaient à bien distinguer entre les consonnes. Donc, ils arrivaient à bien prononcer. C'est le cas du [p] avec [b], [f] avec [v], [s] avec [z], [k] avec [g], [t] avec [d] et [ʃ] avec [ʒ].

8- La comparaison le niveau de la prononciation des apprenants entre les deux séances (le test et le post-test) :

Afin de comparer le niveau de la prononciation des consonnes de chaque apprenant, nous présentons les résultats obtenus de chaque séance (le test) et (le post-test) dans les deux tableaux suivants :

La deuxième séance, le nombre d'apprenants étaient 21, lesquels nous avons voir le niveau de chacun.

La troisième séance, le nombre d'apprenants étaient réduit par un seul apprenant par rapport à la séance précédente, mais nous avons suffi par 20 apprenants, lesquels nous avons voir le niveau de chacun.

Apprenants	Le cas de prononciation des consonnes
01	Bonne
02	Bonne
03	Bonne
04	Mauvaise
05	Mauvaise
06	Mauvaise
07	Moyen
08	Moyen
09	Moyen
10	Bonne
11	Moyen
12	Bonne
13	Bonne
14	Mauvaise
15	Moyen
16	Moyen
17	Bonne
18	Mauvaise
19	Mauvaise
20	Moyen
21	Mauvaise

Tableau n°9 : le niveau des apprenants dans la deuxième séance

Apprenants	Le cas de prononciation des consonnes
01	Bonne
02	Bonne
03	Bonne
04	Moyen
05	Bonne
06	Bonne
07	Bonne
08	Bonne
09	Bonne
10	Bonne
11	Bonne
12	Bonne
13	Bonne
14	Bonne
15	Bonne
16	Moyen
17	Bonne
18	Mauvaise
19	Mauvaise
20	Moyen

Tableau n°10 : le niveau des apprenants dans la troisième séance

À partir des résultats obtenus des deux séances sur le niveau de la prononciation des consonnes chez les apprenants du primaire, nous remarquons que :

- Pour les apprenants [1, 2, 3, 10, 12, 13], le niveau de leur prononciation restaient bon soit dans la deuxième séance, soit dans la troisième séance, lesquels ils ont arrivés à bien prononcer de toutes les consonnes.
- Pour les apprenants [4, 14], leur niveau de la prononciation a changé de mauvais à moyen de la deuxième séance à la troisième séance, ce qui est résulte donc qu'il ya une amélioration pour les deux apprenants.

- Pour les apprenants [7, 8, 9, 11, 15], leur niveau de la prononciation a changé de moyen à bon de la deuxième séance à la troisième séance, ce qui est résulté qu'il ya une grande amélioration pour ces cinq apprenants.
- Pour les apprenants [5, 6], leur niveau de la prononciation a changé totalement de mauvais à bon de la deuxième séance à la troisième séance, ce qui résulte qu'i ya une grande différence entre les deux séances.
- Pour les apprenants [16, 20], leur niveau de la prononciation est resté moyen, c'est-à-dire que ces deux apprenants jusqu'à maintenant ont trouvés des difficultés sur certaines consonnes, c'est le cas de la confusion entre [p] et [b].
- Pour les apprenants [18, 19], leur niveau de la prononciation est resté mauvais, ce qui résulte qu'ils n'ont arrivés pas à prononcer de toutes les consonnes. Néanmoins, le problème réside toujours est la tendance de prononcer une langue étrangère de la même manière de la langue maternelle.

Donc, nous pouvons dire qu'à travers cette comparaison entre les deux séances (le test) et (le post-test), qu'il ya une certaine amélioration dans la troisième séance par rapport à la deuxième séance, ce que nous remarquons qu'il était 07 apprenants ont été bien prononcés dans la deuxième séance, par rapport à la troisième séance qu'ils ont arrivés jusqu'à 15 apprenants. Donc, ce qui résulte qu'il ya une grande différence au niveau de la prononciation des consonnes.

Conclusion :

Tout au long de notre travail dans ce chapitre pratique, nous avons essayé de mettre l'accent sur les difficultés rencontrées au niveau de la prononciation des consonnes chez les apprenants, pour les remédier à travers des exercices de discrimination auditive proposés lors des trois séances : (le pré-test/ le test et le post-test).

L'interprétation des résultats de notre investigation sur le terrain, nous amène à relever que les apprenants de 4^{ème} AP éprouvent des difficultés dans la prononciation des consonnes, en particulier les confusions entre les consonnes proches.

Tout d'abord, les difficultés de prononciation peuvent parvenir de l'influence de la langue maternelle, c'est-à-dire que certains apprenants sont habitués à la prononciation des consonnes arabes, qui sont parfois différents de ceux du français. Dans ce cas, ils prononcent les consonnes de la langue française de la même manière que les consonnes arabes les plus proches de ces consonnes, parce qu'ils ont crus déjà que la prononciation des deux systèmes de la langue maternelle et de la langue étrangère est le même, ce qui a conduit les apprenants à une confusion entre les consonnes, surtout les consonnes proches, c'est le cas du [p/b], [f/v].... Etc.

Ces difficultés proviennent aussi à la défaillance phonologique chez ces apprenants, c'est-à-dire ils ne sont pas arrivés à identifier, à déchiffrer et après à mal prononcer.

En plus, nous remarquons que la difficulté chez les apprenants c'est la discrimination auditive. Cette difficulté provient d'une mauvaise perception, ce que nous trouvons que le crible phonologique est la principale cause qui empêche de percevoir la consonne exacte par les apprenants. Dans ce cas, ils n'arrivaient pas à distinguer et à différencier les consonnes.

Donc, ces problèmes peuvent avoir un impact sur la compréhension et sur l'expression, qu'elles soient orale comme la prononciation, ou bien écrite comme l'orthographe des mots.

Enfin, nous pouvons dire que notre expérimentation effectuée sur le terrain, avec les apprenants de la 4^{ème} A.P a conduit à un bon chemin, car, grâce à cette méthode, nous avons pu remédier à certaines défaillances relevées chez les apprenants du FLE.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous sommes arrivés à la fin de notre modeste travail de recherche, nous pouvons dire que la pratique de la phonétique au primaire est devenue un élément indispensable à la réussite scolaire dans les nouveaux programmes de français de 4 A.P. Cette pratique peut guider les apprenants à un bon chemin sur l'identification des différents sons du français pour une bonne prononciation.

Cependant, notre expérimentation effectuée nous a permis à constater qu'il ya certains apprenants ont particulièrement des difficultés de l'apprentissage de la prononciation, ils n'arrivent pas à distinguer entre les sons (les consonnes) et ce qui engendre une confusion entre eux.

Ainsi, nous avons construit notre travail autour de trois objectifs :

- Mettre l'accent sur les causes afin de proposer des solutions aux erreurs commises lors de la prononciation des consonnes.
- Discriminer les phonèmes proches pour mieux lire et mieux orthographier.
- Corriger les confusions auditives entre les consonnes.

Notre expérimentation nous a permis à répondre à la problématique suivante :

- Comment la méthode des oppositions phonologiques pourrait-elle corriger les erreurs de la prononciation des consonnes?

Cette problématique nous a permis de proposer des hypothèses suivantes, lesquelles nous avons vérifié leur validité par une confirmation ou une infirmation lors de notre expérimentation:

- Le classement des phonèmes selon les traits distinctifs permettrait la mémorisation des phonèmes en opposition. Cette opération qui a été fait oralement lors de l'application de notre méthode « la méthode des oppositions phonologiques », elle peut être considérée comme un outil facilitateur qui aide les apprenants à bien prononcer et à distinguer entre les consonnes, afin de ne pas tomber dans les confusions.

- Les exercices de discrimination auditive des phonèmes pourraient détecter les oppositions des sons, et plus précisément les consonnes. Ce sont les exercices que nous avons appliqué lors de notre expérimentation, qui peuvent remédier le problème des difficultés de la prononciation des consonnes.

Ainsi, notre premier chapitre théorique de cette recherche qui s'intitule « phonologie et phonétique française », il a été divisé en deux sections, celle de la phonétique et celle de la phonologie ; lesquelles nous avons vu les éléments essentiels qui ont une relation avec la phonétique et d'autres éléments qui sont reliés à la phonologie. Ces éléments ont été une explication à notre travail et un guide ou cheminement vers la partie pratique.

Donc, l'analyse des résultats obtenus à travers l'application de notre méthode en classe et dans le cycle primaire, nous a permis de répondre à notre problématique et de confirmer nos hypothèses.

Par rapport aux résultats quantitatifs (qui constituent un élément clef de la réussite de notre expérimentation), nous avons constaté que le nombre des apprenants en difficulté de la prononciation des consonnes est réduit. Ces résultats sont traduits par la réussite des apprenants à acquérir une bonne prononciation par rapport à leur prononciation en test.

En somme, c'est vrai que notre modeste travail n'est considéré qu'une petite idée présentée, d'une part, afin de pousser ce travail à l'avant aux étudiants suivants et d'une autre part, de donner une place de la phonétique au cycle primaire. Il reste donc que le traitement d'un domaine de phonétique en classe ce n'est pas facile, et il prend beaucoup du temps pour remédier les difficultés chez les apprenants. Ainsi, le nombre d'horaire pour l'application de la phonétique en classe est insuffisant. Dans ce cas, nous pensons qu'il est nécessaire d'une prise en compte le côté pratique de la phonétique en classe et d'augmenter le nombre d'horaire dans la semaine, afin d'aider les apprenants à améliorer leur compétence à l'oral pour qu'ils puissent bien maîtriser la prononciation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES



Ouvrages :

CORINNE Weber, Pour une didactique de l'oralité : enseigner le français tel qu'il est parlé, éd : Didier, paris, 2013.

HANOCQ Marie A, Discrimination auditive, éd : Gai Savoir, Belgique, 2003.

LÉON Pierre et Monique, La prononciation du français, 2^{ème} édition : Armand Colin, paris, 2004.

LÉON Warnant avec la collaboration scientifique de Louis CHARLON, L'orthographe et prononciation en français : 1200 mots qui ne se prononcent pas comme ils s'écrivent, éd : DUCULOT, Belgique, 1996.

Dictionnaire :

CUQ J.P, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, éd : CLE international, Paris, 2003.

DUBOIS Jean et all, Dictionnaire de linguistique, éd : Larousse, Paris, 2002.

Document :

Un cours présenté par M. ZERARI, Siham, Le module : La phonétique, Master 1, 2015/2016, université M^{ed} Khider, Biskra.

Articles :

ALI EL SAYED IBRAHIM Nadia, la méthode verbo-tonale face aux interférences phonétique et phonologiques pour les étudiants égyptiens *in travaux des doctorants du CRISCO*, vol 2, coordonné par BAILLEUL Charlotte, n° 33, novembre 2011

Mémoire :

ESPERANZA Pueyo Goñi, La compétence phonologique dans l'enseignement/apprentissage du FLE, mémoire de master, université de Zaragoza, spécialité des langues étrangères-français. 2013/2014.

GHEMRI Djamila, La prononciation : un outil d'apprentissage de la lecture, mémoire de master, université M^{ed} khider- Biskra, 2015/2016.

GONZALEZ Andres, Felipe. Phonétique et Internet, mémoire de master 1, spécialité : didactique des langues et ingénierie pédagogique, université Stendhal Grenoble 3, 2012/2013, <https://www.slideshare.net/lnajap/phontique-et-internet.com>.

LENZEN Roxane, La loi de position dans la phonologie du français contemporain : la répartition des voyelles à double timbre dans les enquêtes PFC d'Aix-Marseille, Toulouse et Roanne, mémoire de fin d'études de linguistique française, université Radboud de Nimègue, 2008.

Sitographie :

<http://flenet.unileon.es/phon/phoncours3.html#criblephonologique>
http://www.sfu.ca/fren270/phonologie/page4_2.html
<http://Flenet:unileon.es/phon/phoncours1.html>
<http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>
www.projet-pfc.net/le-francais-explique/prononciation.html
https://portail.umons.ac.be/FR/universite/facultes/fti/services/Documents/Métiers_FLE_2013_Atelier_Travail_Phonétique.pdf
<http://www.japprenslarabe.net>
<http://www.uohprod.univ-tlse2.fr/UOH-PHONETIQUE-FLE/seq02P0101.html>
<http://www.buyitblack.com/comment-enseigner-a-phonetique-primaire-enfants.com>
www.fete-enfant.com/fete-des-mere/fete-des-comptine.html



ANNEXES

Annexe n°1

La première séance (pré-test) :

Mots/ Apprenants	brune	sauf	positive	dessert	désert	quand	bague	touche	douche	boucher	bouger
A1	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A2	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A3	✓	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x	✓
A4	x	x	x	x	x	✓	✓	✓	✓	x	✓
A5	x	✓	x	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A6	x	✓	x	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A7	x	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A8	✓	x	x	x	✓	✓	✓	x	✓	x	✓
A9	✓	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A10	✓	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A11	✓	✓	x	x	x	✓	✓	✓	✓	x	✓
A12	✓	x	x	✓	✓	✓	✓	✓	x	✓	✓
A13	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x	✓
A14	✓	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A15	✓	✓	x	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A16	x	✓	x	✓	✓	✓	✓	x	x	✓	✓
A17	x	x	x	x	✓	✓	x	x	✓	x	x
A18	x	x	x	✓	✓	✓	✓	x	x	x	✓

Une abréviation :

A : apprenant.

Annexe n°2

La deuxième séance (test) :

Mots/ Apprenants	prune	beauté	feu	vélo	souris	rose	canard	gaz	chapeau	jupe	tapis	douche
A1	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A2	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A3	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A4	x	✓	✓	x	✓	x	x	x	✓	x	✓	✓
A5	✓	x	x	✓	✓	x	x	x	✓	✓	✓	x
A6	✓	x	✓	x	✓	x	x	x	✓	✓	✓	x
A7	✓	x	✓	✓	x	x	x	x	✓	✓	✓	✓
A8	✓	✓	✓	✓	✓	x	✓	✓	x	✓	✓	✓
A9	x	x	✓	✓	✓	x	x	✓	✓	✓	✓	x
A10	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A11	*	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A12	✓	✓	✓	✓	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A13	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A14	✓	✓	✓	x	✓	x	✓	x	x	✓	✓	✓
A15	✓	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A16	x	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	x
A17	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A18	x	✓	x	✓	✓	x	✓	✓	x	x	✓	x
A19	x	✓	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A20	x	x	✓	✓	✓	x	x	x	x	✓	✓	x
A21	x	x	✓	x	✓	x	x	x	x	x	✓	x



Annexe n°3

La troisième séance (post-test) :

Consonnes/ Apprenants	f	z	v	s	k	t	d	ʒ	g	p	b	ʃ
A1	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A2	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A3	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A4	×	×	×	✓	✓	✓	✓	✓	✓	×	✓	✓
A5	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A6	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A7	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	×	✓	×	✓	✓
A8	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A9	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A10	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A11	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A12	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A13	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	×	✓	✓	✓
A14	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A15	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A16	✓	✓	✓	✓	✓	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓
A17	✓	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
A18	✓	✓	×	✓	×	×	×	×	×	×	✓	×
A19	×	✓	×	✓	×	✓	×	✓	×	✓	✓	✓
A20	✓	✓	×	✓	✓	✓	✓	✓	×	×	✓	✓

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER, BISKRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Langues Etrangères.
Filière de Français



جامعة محمد خيضر، بسكرة
كلية الآداب و اللغات
قسم اللغات الاجنبية
شعبة الفرنسية

Déclaration anti-plagiat.

Déclaration

Je soussigné l'étudiant (e), Guerfi Lobna que le mémoire, pour l'obtention du diplôme de Master, intitulé :

« La méthode des oppositifs phonologiques comme outil pédagogique pour l'amélioration de la prononciation des consonnes du FLE. Cas - les opposants de la 1^{ème} P de l'école Kobri Mubarak à Bachdjourne. »

est le produit d'une recherche strictement personnelle.

Les énoncés (les citations) repris intégralement à des auteurs et des chercheurs sont mis entre guillemets dans mon mémoire.

Les documents et ressources sur lesquels je me suis basé(e) dans ma recherche: *articles, dictionnaires, ouvrages, revues, PDF, sites Internet, CD Rom, mémoires, thèses...* sont systématiquement référencés dans mon mémoire conformément aux règles de renvoi bibliographique.

Je suis conscient(e) que le plagiat est une pratique réprouvée et punie par la loi et qu'elle peut entraîner mon exclusion.

Fait à Biskra, le 23/05/2017

Nom & prénom de l'étudiant(e)

Guerfi Lobna
Signature

Une copie de cette déclaration, dûment remplie et signée par l'étudiant(e), doit être annexée au mémoire.

Résumé :

Lors de l'apprentissage du système de la langue étrangère au cycle primaire, particulièrement, tout apprenant a tendance à prononcer les consonnes de la langue cible de la même façon de sa langue source, car des habitudes articulatoires sont déjà installées. Dans ce cas, il peut trouver des difficultés à prononcer correctement les sons du français langue étrangère, ce qui relève donc de la confusion entre les consonnes proches des deux systèmes. Car, ces consonnes sont filtrées par le crible phonologique, le premier principe qui empêche de percevoir la consonne exacte.

A ce propos, certains didacticiens ont proposés la méthode des oppositions phonologique afin de corriger les erreurs phonologiques des apprenants et afin de distinguer les différentes oppositions des phonèmes de type binaire et selon les traits distinctifs.

Le premier objectif de ce travail est de mettre l'accent sur cette méthode de correction phonétique qui nous permet de diagnostiquer les erreurs commises lors de la prononciation des consonnes et de corriger les confusions auditives.

Mots clés : prononciation, consonnes proches, crible phonologique, confusion auditives, méthode des oppositions phonologiques, phonèmes.

ملخص:

أثناء عملية تعلم اللغة الأجنبية في المرحلة الابتدائية، وبالخصوص، فإن المتعلم لديه ميل إلى نطق الحروف الساكنة في اللغة الهدف بنفس طريقة لغة مصدره. باعتبار أن عادة النطق لديه أصبحت راسخة. في هذه الحالة، قد يجد صعوبة في النطق الصحيح للغة الفرنسية و بالتالي ينتج الخلط بين الحروف الساكنة المقربة بالنسبة للغتين، ليتم تصفية هذه الحروف من خلال غربال الصوتية الذي هو مبدأ الأول لمنع إدراك الحرف الساكن.

في هذا النطاق اقترح بعض التربويين منهجية التضاد الصوتية لتصحيح الأخطاء الصوتية للمتعلمين و التمييز التضاد الفونيمات من نوع ثنائي وفقاً لسمات المميزة. الهدف الأول من هذا العمل هو التركيز على الأخطاء في نطق الحروف الساكنة و تصحيح ارتباك السمع بين الحروف الساكنة.

كلمات مفتاحية: اللغة الأجنبية، النطق، اللغة الهدف، اللغة المصدر، الحروف الساكنة المقربة، منهجية التضاد الصوتية، ارتباك السمع، فونيمات، سمات المميزة.